AVIS D'APPEL PUBIC A LA CONCURRENCE
A.A.P.C.

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresse et Point de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 🖷 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHE

1) Description

Objet du marché :

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC DE LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE - ANNEE 2018

Type de marché :

☐ **Fournitures** ☐ **Services** ☒ **Travaux**

Code CPV :

Lot	Classification principale
1	Travaux de menuiserie (45421000-4)
2	Serrurerie (44316500-3)
3	Travaux de maçonnerie (45262522-6)
4	Travaux de peinture (45442100-8)
4	Installation de cloisons (45421152-4)
4	Revêtement de sols et de murs (45430000-0)
5	Travaux de câblage et d'installations électriques (45311000-0)
5	Travaux de plomberie (45330000-9)

Divisions en lots : ☒ Oui ☐ non

- Lot n°1 : Menuiserie - Montant maximum : 11 000 € HT
- Lot n°2 : Serrurerie - Montant maximum : 11 500 € HT
- Lot n°3 : Maçonnerie - Montant maximum : 9 000 € HT

- Lot n°4 : Peinture - cloisonnage - revêtements (sol et murs) - Montant maximum : 15 500 € HT

- Lot n°5 : Electricité - plomberie - Montant maximum : 22 000 € HT

Variantes : ☐ autorisées ☒ non

Options : ☐ oui ☒ non

Les candidats ont la possibilité de répondre pour un ou plusieurs lots

2) Visite des sites des travaux

Les visites sur sites sont conseillées, mais non obligatoires. Cependant, les candidats n'ayant pas fait de visite des établissements sont supposés avoir une parfaite connaissance des travaux à réaliser.
Le candidat pourra prendre contact avec la Direction des Services Moyens Généraux, Service Prévention-Sécurité, Messieurs GUYOLLOT - 03 86 26 50 31 ou BOULOIR – 03 86 26 50 60 pour planifier une visite des différents sites.

3) Durée du marché ou délai d'exécution

Délai de réalisation des travaux : *(la semaine compte 7 jours calendaires)*

4 semaines à compter de la date d'envoi de l'ordre de service de début des travaux.

Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1) Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les ressources propres de la commune
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui.

Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.
Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Les candidats devront obligatoirement remettre les pièces administratives demandées dans le cahier des charges. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, le candidat devra la produire ou la compléter dans un délai de 5 jours à compter de la réception de la demande par le représentant du pouvoir adjudicateur.

La capacité des candidats à réaliser les prestations définies dans le CCTP seront jugées au vu des références, moyens techniques et humains et certificats de capacité produits.

Section IV : PROCEDURE

1) Type de procédure/ Mode de passation

Procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.
Il s'agit d'un marché à bons de commandes suivant les articles 78 et 80 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics et à ce titre des bons de commande seront émis.
Le présent marché fait partie du dispositif « marché public simplifié » (MPS) dans le cadre du programme national « Dites-le nous une fois ».

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

1 - **Moyenne des prix unitaires (65 points) :** selon la formule ci-dessous :

Somme des prix unitaires / nombre de lignes de prix unitaire = moyenne du candidat.

Note : 65 x (S1/S2)
S1 : Moyenne la plus basse
S2 : Moyenne du candidat

2 - **Coût horaire (25 points) :** selon la formule ci-dessous :

Note : 25 x (T1/T2)
T1 : offre du coût horaire le plus bas
T2 : offre du coût horaire du candidat

3 - **Coefficient d'entreprise (10 points) :** selon la formule ci-dessous :

Note : 10 x (CE1/CE2)
CE1 : coefficient le plus bas
CE2 : coefficient proposé par le candidat

3) Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Le présent avis d'Appel Public à la Concurrence sera déposé sur le site internet de la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire à l'adresse suivante : http://www.mairie-cosnesurloire.fr/infos-pratiques/marches-publics.html.

2) Adresse de retrait des dossiers

Sur la plate-forme de dématérialisation e-bourgogne à l'adresse suivante : https://www.e-bourgogne.fr/ (réf : ACCERP2018). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE-COURS-SUR-LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

Section VI : RECEPTION DES OFFRES

1) Réception des offres

- Sous forme « papier » elles doivent être remises contre récépissé, ou envoyées par lettre recommandée avec avis de réception postal et parvenir à destination **IMPERATIVEMENT** avant la date en vigueur, à la Mairie de COSNE-COURS-SUR-LOIRE, *Direction des Services Moyens Généraux*.

Les plis porteront la mention :

« Mise en conformité de l'accessibilité des établissements recevant du public de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire - Année 2018 – Lot(s) n°(s) «

NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

- Sous forme électronique elles doivent être « déposées » sur la plate-forme d'administration électronique e-bourgogne (www.e-bourgogne.fr). La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

2) Date limite de réception des offres

Lundi 18 juin 2018, à 12 heures, délai de rigueur

Section VII : INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☏ 03.80.73.91.00

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☏ 03.80.73.91.02

Demande de renseignements complémentaires

Renseignements administratifs : Direction des Services Moyens Généraux : 03 86 26 50 27

Renseignements techniques : Direction des Services Moyens Généraux - Service Prévention - Sécurité :

03 86 26 50 31 ou 03 86 26 50 60

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/05/2018

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,
Micheline HENRY

MAIRIE de COSNE-COURS-sur-LOIRE (Nièvre)